

28.02.2008 - 14:58 Uhr

Recommandations de l'USS pour les votations du 1er juin 2008 - 3 NON pour faire obstacle à une énorme régression

Bern (ots) -

Réuni le 27 février à Berne, le Comité de l'Union syndicale suisse (USS) a décidé de recommander 3 NON pour les votations du 1er juin 2008. Ci-après, les raisons de ce triple NON.

Article constitutionnel sur l'assurance-maladie : Ce nouvel article fera évoluer l'assurance-maladie dans une mauvaise direction. Il met de fait en danger l'actuelle étendue du domaine des prestations et représente un pas vers une médecine à deux vitesses. Il pourra surtout entraîner de graves inconvénients pour les personnes âgées. En effet, s'il est accepté, on risque un démantèlement des prestations servies dans les EMS et à domicile. Et la couverture en cas d'accident pourra s'avérer lacunaire. L'USS rejette aussi avec détermination le fait que cet article est conçu en fonction de la concurrence désormais considérée comme une priorité absolue. Cette concurrence accroîtra considérablement le pouvoir des caisses et abolira le libre choix du médecin, accentuant au surplus la pression subie par les employé(e)s de la santé. Contre ce projet qui met en danger l'actuel niveau des soins, l'USS luttera au sein d'une vaste alliance, regroupant notamment les associations de médecins et du personnel soignant, ainsi que les cantons.

Initiative populaire « Pour des naturalisations démocratiques » : Cette initiative de l'UDC doit d'abord être rejetée pour des raisons relevant de l'État de droit. En permettant aux communes de décider de naturalisations par la voie des urnes sans possibilité aucune de recours - l'USS estime que cette possibilité doit exister -, elle viole des garanties de procédure qui doivent aussi être appliquées dans ce domaine. Ainsi, elle donne toute latitude à l'arbitraire, sans possibilité d'en corriger les effets (recours) et s'avère en outre clairement xénophobe. Elle ne veut en effet plus qu'il soit simplement procédé à l'examen des demandes, mais entend exposer celles-ci à la haine attisée par le bourrage de crâne bon marché auquel se livrent d'aucuns à l'encontre de certains groupes de la population. Ce faisant, l'UDC veut se réserver un « territoire propre » où elle puisse sans cesse revenir pour défendre avec efficacité ses idées xénophobes. Or, la Suisse a besoin du contraire, c'est-à-dire d'une intégration digne de ce nom.

Initiative populaire « Souveraineté du peuple sans propagande gouvernementale » : Un gouvernement qui tient sa légitimité des principes démocratiques peut et doit aussi défendre son opinion lors de votations populaires. Bâillonner politiquement de la sorte l'autorité supérieure du pays renforcerait uniquement ces milieux qui peuvent investir sans problème aucun des millions de francs dans de la propagande destinée à des votations. La « souveraineté du peuple » ne doit pas pouvoir être vendue comme une marchandise. C'est au contraire de transparence, quant à l'origine des moyens financiers investis lors de votations, dont nous avons besoin ici. L'USS mènera activement ses propres campagnes contre cette triple

menace.

Contact:

Ewald Ackermann (031 377 01 09), rédacteur de l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100555798> abgerufen werden.